

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION « Osons les défis »**

Le mardi 16 octobre 2012 à 18h30, les trois membres fondateurs de la future association « Osons les défis » se sont réunis en assemblée générale constitutive au Havre sur convocation de Jean-Paul CHAPU.

La liste émargée avec les nom et prénom des personnes présentes est annexée au présent procès verbal.

Monsieur Jean-Paul CHAPU dépose sur le bureau de l'assemblée générale constitutive et met à la disposition des personnes présentes

- le texte du projet de statuts portant création de l'association « Osons les défis » ;
- le règlement intérieur.

Monsieur Jean-Paul CHAPU fait observer que la présente assemblée constitutive a été convoquée sans formalisme particulier. Seules sont présentes les personnes ayant manifesté depuis le départ un intérêt au projet.

L'assemblée, lui donne acte de cette déclaration.

Puis, monsieur Jean-Paul CHAPU rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant

- constitution de l'association « Osons les défis »;
- examen et adoption des statuts;
- élection des administrateurs;

### **Première délibération**

Création de l'association « Osons les défis », 9, rue de la Mairie 49160 Saint-Martin de la Place en vue de favoriser l'éducation, l'insertion, la solidarité, la culture par le sport.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### **Deuxième délibération**

Lecture, amendement et adoption des statuts de l'association « Osons les défis »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### **Troisième délibération**

L'assemblée constitutive, après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de nommer en qualité de membres du conseil d'administration de l'association :

- le président : Jean-Paul CHAPU, 9 rue de la Mairie 49160 SAINT-MARTIN DE LA PLACE, Directeur des Services Pénitentiaires

- le trésorier : Alain DAMIENS, 34 bis rue d'Après Mannevillette 76600 LE HAVRE, surveillant pénitentiaire

- la secrétaire : Virginie LESUR, 36, rue Henri Bouchery 59840 PERENCHIES, adjointe administrative

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **Quatrième délibération**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à monsieur Jean-Paul CHAPU auquel il sera remis une copie (ou un extrait) du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités de déclaration en Préfecture et de publicité au Journal Officiel.

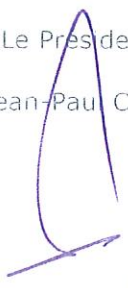
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h15.

De l'assemblée générale constitutive de l'association « Osons les défis », il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par deux membres fondateurs de l'assemblée.

Nom et qualité des signataires

Le Président  
Jean-Paul CHAPU



La Secrétaire  
Virginie LESUR

